

VERS UN VILLAGE APAISÉ OÙ LA PAROLE EST LIBRE



MON INTERVENTION LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 09 2019

Depuis les débuts de ce mandat je mets en lumière votre manière très personnelle de gérer notre village.

Quatre points méritent d'être éclaircis.

1- De façon totalement inattendue, Heb'di le magazine lanceur d'alerte Alsacien nous révèle des réalités que je ne connaissais pas encore, ce qui apporte un éclairage nouveau sur les coulisses de votre mandature et la conception de votre mandat. Ce qui est écrit dans cet article est public. Il est connu que ce journal ne publie que des faits avérés. Nous attendons de vous des explications claires et précises sur son contenu, non seulement parce que l'image d'Ottmarsheim est largement impactée mais que le village en est tout simplement la victime. Ce qui ressort de cet article sont des ententes illicites, des conflits d'intérêt qui nécessitent des éclaircissements.

2- Par ailleurs, s'agissant de ce quartier éco-responsable, dont vous nous avez fait voter les termes lors du conseil municipal de juillet dernier, vous avez certainement des réponses à apporter sur l'ensemble des allégations contenues dans cet article.

Toutefois je ne sais pas comment vous arriverez à nous expliquer que ce que nous avons voté diffère de ce que l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin nous a présenté et qui diffère encore de ce que le Crédit Mutuel CIC a présenté à la Préfecture dans sa demande d'utilité d'enquête environnementale et publié sur le site de l'Etat ?

Vous étonnez-vous alors que le jour du vote vous n'avez obtenu le droit de vendre ce terrain qu'avec peu de voix de majorité ? Evidemment sans concertation de la population. Vous êtes-vous seulement demandé ce qu'elle en pense, d'avoir des immeubles de 4 étages derrière la piscine.

3- Le fait d'avoir annoncé officiellement ne plus vous représenter en mars prochain est-il lié au contenu du journal Hebdi ?

4- Quels sont les liens qu'il y a entre vous, votre épouse et le CM-CIC ?

Chers collègues, je vous invite à faire preuve de réflexion dans les votes de ce soir dont les conséquences affecteront la prochaine municipalité.

Certains votes favorables pourraient annoncer tout simplement un désastre et réduire les marges de manœuvre des successeurs.

Les Ottmarsheimois souhaitent des réalisations qui améliorent leur quotidien, leur environnement. Je doute fort que l'excès de béton par exemple, leur convienne... Mais pour en avoir le cœur net, encore aurait-il fallu solliciter leur avis...

Réponse pour le moins alambiquée du maire qui dévoile surtout sa stratégie contre le journal Heb'di :

1) demande de droit de réponse 2) si accepté tout est bon et il imprimera et distribuera le droit de réponse à ses frais 3) dans le cas contraire, lui et son épouse attaqueront en justice le journal.

Vidéo <https://youtu.be/m1GNILOrqXI>

Quand on est élu on peut continuer à vivre non ?

Telle est la réponse du maire lors du Conseil Municipal du 25 sept après lui avoir fait observer que les terrains utilisés pour la construction de la maison de santé appartenaient au cousin de sa femme. Il a participé au vote pour leur acquisition alors que, concerné personnellement, il aurait dû sortir de la salle lors de ce vote.

Ces terrains ont été achetés 17,58% de plus que l'estimation faite par le service des domaines !! Soit un total de 236 145 €. Nous ignorons d'ailleurs, comment la mairie a été informée de la mise en vente de ces terrains ?

SAUVE QUI PEUT ou FAKE NEWS ?

Le 24 septembre dernier, le maire organisait un petit-déjeuner avec le personnel de la commune où il annonçait qu'il ne se représenterait pas aux élections de mars prochain. Mr Béhé Jean-Marie, son 1er adjoint et « dauphin sexagénaire » le remplacerait et mènerait une liste avec Mme Meyer-Roche Rachel comme 1^{ère} adjointe, au prétexte que le maire souhaite se consacrer au département sous réserve d'être élu, car n'oublions pas qu'il doit cette fonction actuelle à Mr Becht qui lui a cédé sa place.

Gardons en mémoire, comme profil intéressant, que Mr Behé avait installé sa fille, en priorité, dès le début du mandat, dans l'un des plus beaux appartements de la commune. Elle y serait peut-être encore si nous n'avions pas réagi.

Mme Sylvie Levèque, notre DGS, annonce, elle, un probable départ pour le Canada mais elle est connue pour être coutumière de ce type d'annonce sans suite à chaque fin de mandat.

Sérieusement, rappelons les propos de notre ancien maire, Mr Gérard Folszny, qui disait souvent « qu'il fait bon vivre à Ottmarsheim ». Oui, à condition que la simplicité, la légalité et la simple démocratie reviennent à l'ordre du jour, que le bien-être et le bien-vivre des Ottmarsheimois soient une priorité, et que les projets restent à la mesure d'Ottmarsheim. Un tempo villageois à notre mesure tel que nombre d'entre nous, Ottmarsheimois, le souhaitons.

C'est modestement notre ambition.

OTTMARSHEIM son église, son conseiller départemental et sa famille !

Le nouvel article publié ce mois par le journal Heb'di précise le premier. Nous y apprenons que Marc Munck est membre du conseil d'administration de l'ADAUHR qui a supervisé la planification de notre Plan Local d'Urbanisme, le choix du nouveau lotisseur et maintenant de la nouvelle gendarmerie. Dans son droit de réponse qu'il a promis de vous distribuer, il attaque un conseiller de l'opposition qu'il accuse d'avoir faussement informé le journal et rappelle avoir gagné contre moi 1000€ pour avoir contesté au tribunal administratif de Strasbourg la localisation de la maison de santé, initialement prévue en face du salon de coiffure, dans l'ancienne maison de Mme Laval (rue des Vergers). Quand on connaît la fréquentation de cette rue, le manque de parkings et la maison elle-même, cela me paraissait aberrant. Quelques semaines après seulement le maire fut obligé

d'admettre que j'avais raison, et décida la construction de la maison de santé sur des terrains achetés au cousin de sa femme... Mais, attention, Mr Munck ne ment pas : il occulte ou transforme simplement une partie des faits qui permettraient non seulement une appréciation exacte de la réalité mais également leur pleine compréhension. Comment croire alors le reste de son droit de réponse et surtout pourquoi s'en prend t-il à moi pour se justifier ?

Face aux urgences sociales, climatiques, démocratiques et un effondrement annoncé de plus en plus probable :

**SOLIDARITÉ, ENTRAIDE,
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET
RESPECT DES AUTRES**



1956 Le Président René Coty traversant Ottmarsheim